

BRÈVES

Collèges : une analyse annuelle des effectifs

Le Plan accueil collèges visait à créer au moins 3 000 places en Ille-et-Vilaine. Cet objectif est atteint puisque 4 000 nouvelles places ont été livrées. Les effectifs de l'ensemble des collèges publics breilliens feront désormais l'objet d'analyses annuelles afin d'adapter les programmes d'extension et de réhabilitation d'établissements. En fonction des besoins, des études seront menées pour équilibrer et ajuster les effectifs en intégrant des critères de mixité sociale et d'équilibre territorial.

Direction éducation, jeunesse, sport,
02 99 02 43 77

Une piste cyclable à l'étude sur la Route du Meuble

L'usage du vélo, notamment pour des liaisons domicile-travail de courte distance, est en constante augmentation. Pour répondre aux attentes des usagers et afin de proposer une nouvelle alternative de mobilité douce à l'automobile en périphérie nord de Rennes, le Département et Rennes Métropole étudient la création d'une piste cyclable sécurisée le long de la Route du Meuble (RD 637). Ce projet permettrait de relier à vélo, sur une piste dédiée et séparée de la circulation, La Mézière à l'entrée nord de La Chapelle-des-Fougeretz dans un premier temps, puis Rennes. Pour informer les habitants du secteur et les futurs usagers de cet équipement, et échanger avec eux sur les solutions envisagées, le Département a organisé une première réunion publique d'information en visioconférence le 27 janvier dernier.

Plus d'infos sur
www.ille-et-vilaine.fr/rd637-pistecyclable

Session budgétaire

Un budget de 1,172 milliard d'euros en 2021

Le budget primitif 2021 a été voté par l'assemblée départementale le 11 février dernier. Il s'inscrit dans un contexte inédit de crise sanitaire et de bouleversement du modèle financier. Ce budget s'élève à 1,172 milliard d'euros. Le soutien financier mis en œuvre en 2020 pour l'ensemble des partenaires, notamment le secteur associatif durement touché par les conséquences de la crise sanitaire, est renouvelé et élargi à d'autres bénéficiaires. De même, le Département va jouer un rôle moteur dans le soutien à la reprise d'activité sur son territoire, au-delà du plan de relance mis en œuvre par l'État. Au final, le Département n'a pas subi de diminution de ses recettes en 2020. Globalement l'exercice 2021 devrait enregistrer une quasi-stagnation des recettes départementales. Les droits de mutation devraient apporter 200 millions d'euros. Cette année, le Département perd la taxe sur le foncier bâti au profit du bloc communal. Il percevra une fraction du produit national de TVA en 2021. Cette réforme signifie la perte de toute autonomie fiscale pour les Départements.

▾ Le poids des dépenses sociales

Pour 2021, les dépenses de fonctionnement du budget principal sont prévues à hauteur de 920 millions d'euros, en augmentation de près de 5 % par rapport au BP 2020. Les dépenses liées aux interventions sociales s'élèvent à plus de 600 millions d'euros, hors dépenses de personnel. Les crédits consacrés au financement du Revenu de solidarité active (RSA) progressent de 21,33 millions

d'euros. Au total, les dépenses du secteur de l'insertion- RSA, insertion professionnelle, par le logement, contrats aidés- sont prévues à hauteur de 134,1 millions d'euros (+ 18,4 % par rapport au BP 2020, le taux d'évolution le plus important de ce budget 2021). Le budget de fonctionnement de la politique famille, enfance, prévention devient le premier poste de dépenses du Département : 168,5 millions d'euros (+ 9,6 %) seront consacrés à cette politique dont 163,9 millions d'euros en faveur de la protection de l'enfance. Les crédits prévus en faveur des personnes handicapées s'élèvent à 159,9 millions d'euros (+ 1,9 %) et ceux pour les personnes âgées à 136,8 millions d'euros (+ 2,9 %). Le budget d'investissement est particulièrement élevé -192 millions d'euros- pour encourager la reprise de l'activité dans le département. L'équilibre budgétaire nécessite un recours à l'emprunt significatif (139,9 millions d'euros contre 97 millions d'euros au BP 2020). Cette forte hausse est possible dans la mesure où la dette globale du Département a été réduite de plus de 50 millions d'euros ces dernières années.

 Direction des finances,
02 99 02 31 11.



Christophe Martins,
vice-président délégué aux finances
elus@ille-et-vilaine.fr

CHIFFRE
CLÉ 

1 069 228

1 069 228 : c'est le nombre d'habitants en Ille-et-Vilaine (mesure Insee basée sur des chiffres de 2018). C'est le département le plus peuplé de Bretagne -près du tiers de la population totale- mais aussi celui dont la population augmente le plus vite. Rennes compte le plus d'habitants (217 728), soit 6 355 nouveaux arrivants en cinq ans. Dans le top 10 des plus grosses villes, derrière Rennes, on retrouve Saint-Malo (46 478 habitants), Fougères (20 528), Bruz (18 516) et Vitré (18 267), Cesson-Sévigné (17 312 habitants), Saint-Jacques-de-la-Lande (13 533), Betton (11 968), Pacé (11 825) et Chantepie (10 458).

Plus d'infos sur ille-et-vilaine.fr

BRÈVES

Travaux à La Pointe du Grouin

La Pointe du Grouin à Cancale va faire l'objet d'aménagements importants. Depuis le début du mois de mars, la circulation et le stationnement sur ce site sont perturbés, les visiteurs doivent y accéder à pied. Des diagnostics archéologiques sont menés jusqu'au 2 avril. Cela a entraîné la fermeture du parking principal et des parcelles attenantes concernées par le futur parking. Des travaux routiers -RD 201 et rond-point- vont également se dérouler de mi-mars à mi-juin. L'accès aux commerces est maintenu mais le site est fermé aux voitures.

Rencontres de l'économie sociale et solidaire

Des micro-événements sont programmés tout au long de l'année pour promouvoir l'économie sociale et solidaire (ESS). Ces 4^{es} Rencontres de l'ESS sont pilotées par Biocoop Scarabée en partenariat avec le Département, la Ville de Rennes, Rennes Métropole, Harmonie Mutuelle, la Cress, les Cigales de Bretagne, Reso Solidaire et Elan créateur. Des visites, des webinaires, des vidéos ou encore des ateliers pratiques sur différentes thématiques –se soigner, se déplacer, consommer...- vous sont proposés. Tous les événements sont gratuits.

Programme complet et informations sur le site de Biocoop Scarabée :
<https://scarabee-biocoop.fr/>

Coopération décentralisée : le Département labellisé EXPE-CT

Dans le cadre de son nouveau programme de valorisation de l'expertise des collectivités territoriales au niveau international, le ministère des Affaires étrangères vient de choisir les 16 lauréats du nouveau label EXPE-CT. Le Département d'Ille-et-Vilaine en fait partie. En tant que collectivité labellisée, il pourra être sollicité par le ministère pour effectuer une mission de coopération dans un pays étranger. L'idée est de promouvoir à l'international les compétences et les savoir-faire des collectivités territoriales et de leurs associations. Avec pour objectif de répondre aux demandes précises et urgentes de coopération des collectivités étrangères et de développer les coopérations décentralisées dans les pays où les collectivités territoriales françaises sont peu présentes.

Budget d'investissement

Des choix volontaristes et des projets pour la transition énergétique

Le budget d'investissement 2021 s'établit à 192,6 millions d'euros. Ce budget intègre une enveloppe de 20 millions d'euros d'autorisations de programmes dont 10 millions de crédits de paiement dès 2021 pour le soutien à la reprise d'activité.. En coordination avec le plan de relance de l'État, ces crédits permettront de favoriser la reprise dans le département en privilégiant notamment les projets qui s'inscrivent dans la transition écologique.

Parmi les crédits pour des opérations portées par le Département, 52 millions d'euros seront consacrés aux politiques de mobilité, ce montant intégrant le financement des infrastructures. Les chantiers des 2x2 voies Rennes-Redon et Rennes-Angers vont s'achever cette année. Des opérations vont également être engagées dans le cadre du plan mobilités 2025 qui comprend un important volet mobilités douces. Pour les travaux de modernisation et d'équipement des collèges et la construction d'un nouvel établissement à Melesse, des crédits sont mobilisés à hauteur de 31,5 millions d'euros. Une enveloppe de 9,3 millions d'euros sera consacrée aux travaux de construction ou de restructuration des bâtiments d'incendie et secours avec notamment la construction de la plate-forme logistique du Sdis (3,6 millions d'euros). Cette plateforme doit accueillir le futur service unifié maintenance et logistique entre le Département et le Sdis. Des travaux sur les bâtiments sociaux –les projets d'espaces sociaux communs de Rennes Maurepas et Maen Roch notamment- mobiliseront près

de 6,6 millions d'euros. Des crédits à hauteur de 8,8 millions d'euros sont inscrits en faveur de la biodiversité et des politiques d'environnement.

➤ 61 millions d'euros de subventions aux tiers

Les aides aux tiers en investissement représentent 61 millions d'euros. Le Département intervient notamment via les contrats de territoire (9,5 millions d'euros). Il apporte une aide importante en matière de logement (12,9 millions d'euros). À noter également le soutien (7,8 millions d'euros) aux travaux de restructuration et de mise aux normes de sécurité des établissements sanitaires et sociaux (personnes âgées, personnes handicapées, enfance). En matière d'aménagement du territoire, 4,3 millions d'euros sont prévus pour le déploiement du très haut débit par la fibre optique. Un montant de 2,7 millions d'euros sera mobilisé pour le fonds de solidarité territoriale et 1,1 million pour l'accès du public aux services. Une inscription complémentaire de 3,5 millions d'euros est également prévue au titre du plan de soutien. Des crédits sont inscrits à hauteur de 3,6 millions d'euros en faveur de l'innovation et de l'attractivité du territoire breillien. Une enveloppe de 1,9 million d'euros est mobilisée en faveur de l'agriculture.

 **Direction des finances,**
02 99 02 31 11.


Christophe Martins,
vice-président délégué aux finances
elus@ille-et-vilaine.fr

Un appel à dossier pour la dynamisation des centres bourgs

Le Département lance un appel à dossier qui porte sur la revitalisation des centres bourgs.

Deux types d'aide sont prévus, l'une pour le développement de l'habitat et l'autre pour l'amélioration de l'accès des services au public. Cet appel à dossier s'adresse aux communes et établissements publics de coopération intercommunale de l'ensemble du territoire. En 2020, 44 candidats ont été retenus. Les dossiers ont été analysés au regard de différents critères : éloignement de la commune par rapport aux services, inscription du projet dans le contexte local et intercommunal, prise en compte des usages intégrés au projet, de l'insertion urbaine, du caractère innovant et de la maturité du projet. Des critères spécifiques à la problématique habitat ont également été étudiés, comme la mixité sociale et intergénérationnelle, l'alternative au logement individuel, la résorption de

la vacance et la densification de l'espace. Concernant l'accès aux services, sont pris en compte le type de service (mutualisé, essentiel ou vie courante), le contexte (création, maintien, reprise ou développement) et la notion de dernier service (exemple : dernière boulangerie dans la commune). Les dossiers doivent être déposés d'ici le 2 avril. Un deuxième appel à dossier devrait être lancé au cours du second semestre 2021.

 **Direction équilibre des territoires,**
02 99 02 42 02.



Bernard Marquet,
vice-président délégué aux solidarités territoriales
elus@ille-et-vilaine.fr

BRÈVES

Une charte pour l'éducation à l'environnement en Bretagne

Afin de renforcer le lien entre les citoyens et l'environnement et d'accompagner Les transitions, l'Etat, des opérateurs (ARS, Ademe, Office français de la biodiversité), des collectivités territoriales dont le Département d'Ille-et-Vilaine et des réseaux d'acteurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire ont signé une charte. Ce document fixe les grandes orientations de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bretagne pour les cinq prochaines années.

<http://bretagne.developpement-durable.gouv.fr/>

Obtention du label Département fleuri

L'Ille-et-Vilaine a obtenu le label Département fleuri pour la période 2020-2025. C'est la seconde fois puisque ce label avait déjà été décerné en 2015 par le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF). Il récompense l'engagement du Département et de son Agence de développement touristique (ADT) en faveur du cadre de vie. L'Ille-et-Vilaine compte 55 communes labellisées Villes et villages fleuris. L'ADT est à la disposition des communes qui souhaiteraient étudier de nouvelles possibilités d'embellissement du cadre de vie communal.

Des fiches techniques sont disponibles sur <http://pro.bretagne35.com/>

Fonds d'urgence 35 Des moyens renforcés pour soutenir la vie économique et sociale

Dès mars 2020, le Département a engagé plusieurs mesures afin de soutenir la vie associative et l'activité économique. Il s'est doté d'un Fonds d'appui aux partenaires et associations (Fapa 35) de 10 millions d'euros : 5 millions en fonctionnement et 5 millions en investissement. Fin 2020, le Fapa 35 avait notamment permis de soutenir 80 associations dont la pérennité était menacée et de contribuer au fonds Covid Résistance Bretagne.

Ce dispositif est reconduit cette année et abondé par de nouveaux crédits. Ces mesures nouvelles concernent les écoles de musique, l'emploi des jeunes, l'aide aux communes et aux intercommunalités pour soutenir leurs projets d'équipements publics qui entrent dans une démarche sociale ou de transition écologique.

Une enveloppe de 3 millions d'euros en fonctionnement financera la poursuite du soutien aux associations et aux partenaires dont la pérennité est menacée par la crise sanitaire. S'y ajoute un appui exceptionnel pour les écoles de musique, les collèges et l'insertion professionnelle des jeunes au sein du Département (50 stagiaires en plus et 50 jeunes supplémentaires : apprentis, contrats parcours emploi compétences). Une enveloppe de 20 millions d'euros en inves-

tissement - dont 10 millions dès 2021 - permettra de soutenir la construction et la rénovation thermique de logements sociaux. L'objectif est aussi d'appuyer les communes de moins de 10 000 habitants et les intercommunalités pour accélérer leurs projets de transition écologique et d'accès aux services essentiels. Deux dossiers pourront être présentés dans le cadre du Fonds de solidarité territorial. Les établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées pourront être aidés pour leurs projets d'humanisation et de transition écologique. Ce fonds d'aide offre aussi la possibilité de participer à des dispositifs de transformation et d'innovation dans le champ des compétences du Département - agriculture et alimentation durable, innovations en faveur des transitions écologiques, numériques et sociales, par exemple.

 Pôle dynamiques territoriales,
02 99 02 20 01.



Jean-Luc Chenut,
président du Conseil départemental
elus@ille-et-vilaine.fr

Biodiversité déploiement du plan d'actions

Voté par l'assemblée départementale en septembre 2020, le plan d'actions pluriannuel pour la biodiversité et les paysages est mis en œuvre dès cette année. Il permettra le doublement des acquisitions foncières - les surfaces préservées passent de 40 ha à 80 ha par an -, l'aménagement et la valorisation des espaces naturels sensibles, l'intensification des actions d'éducation à la nature et à l'environnement. Le soutien aux collectivités territoriales est renforcé pour les aider à mener à bien leurs projets environnementaux.

À noter parmi les projets de 2021, le confortement de falaises fragilisées sur la Houle à Cancale et sur la Briantais à Saint-Malo, la restauration du viaduc de Guipry-Messac, le réaménagement du moulin de la Corbière, la restauration du château de Saint-Aubin-du-Cormier sous réserve des autorisations

réglementaires, le réaménagement de la Pointe du Grouin...

Doté de près de 21 millions d'euros cette année, le budget annexe biodiversité et paysages prend en charge les dépenses liés aux espaces naturels sensibles, à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques, du bocage, ainsi que les dépenses liées à la randonnée, aux paysages et à l'urbanisme durable.

 Direction éco-développement,
02 99 02 20 31.



Marc Hervé,
conseiller départemental délégué à
l'eau et aux espaces naturels sensibles
elus@ille-et-vilaine.fr

À NOTER



Depuis le dernier trimestre 2019, les débats et travaux de l'Assemblée départementale sont disponibles au format audio sur le site ille-et-vilaine.fr. Il est possible de réécouter les débats à l'issue des sessions. Les rapports présentés et les délibérations adoptées sont également disponibles. En quelques clics, il est possible d'effectuer une recherche par politique publique, par conseiller ou conseillère départementale, par date de séance ou encore par mot-clé.
ille-et-vilaine.fr/sessions

ON Y RÉFLÉCHIT



Une 4^e génération de contrats de territoire

La 3^e génération des contrats départementaux de territoire 2017-2021 arrivera à échéance à la fin de cette année. Votés en 2016 et dotés d'un budget de 71 millions d'euros, ils ont permis de financer plus de 2 500 projets en fonctionnement et en investissement. Les crédits mobilisés en 2021 atteignent 12,8 millions d'euros. Au-delà du soutien financier, c'est aussi un accompagnement d'ingénierie essentiel pour les projets des territoires. Compte tenu de la crise sanitaire et du report des élections municipales, des projets ont pu prendre du retard. Afin de les mener à bien, les intercommunalités peuvent solliciter un avenant de prorogation de leur contrat départemental de territoire. Le Département a décidé d'engager une démarche d'évaluation des dispositifs de soutien au territoire. S'ensuivra une réflexion sur l'évolution de ces dispositifs - dont une 4^e génération de contrats - afin d'adapter l'accompagnement du Département au plus près des besoins des territoires.

Rennes-Redon et Rennes-Angers Bientôt la fin des travaux

Sur la Rennes-Redon, le Département réalise la section à 2x2 voies qui va de Saint-Just à Renac. Soit un investissement de près de 25 millions d'euros. Longue de plus de 7,4 km, cette section est la dernière de l'opération. Elle sera mise en service à l'été si les conditions météorologiques sont favorables. Une dizaine d'aires de covoiturage sont déjà disponibles le long de l'axe et de nouvelles aires sont prévues à Saint-Just et Renac. À ce jour, sur les 58 km qui séparent la rocade de Rennes de l'entrée de Redon, près de 51 km ont déjà été aménagés. Au total, le Département aura investi 152 millions d'euros.

Le chantier de la mise à 2x2 voies de la Bretagne-Anjou s'achèvera au printemps prochain après 16 ans de travaux. Le Département d'Ille-et-Vilaine aura investi au total 141 millions d'euros. Il réalise actuellement la section La Noë Jollys-Martigné-Ferchaud pour un coût de 21 millions d'euros. Longue de 3,3 km, cette section sera la dernière de l'itinéraire en Ille-et-Vilaine (48 km). La mise à 2x2 voies a fait l'objet de mesures

spécifiques dédiées à la protection de l'environnement et des espèces, notamment lors de la traversée de la forêt d'Araize. Des aires de covoiturage - huit au total - ont été aménagées à chaque échangeur de l'axe.

Voté en juin dernier, le projet Mobilités 2025 permettra d'élaborer une politique de déplacement en lien avec les communes et les intercommunalités avec un objectif de réduction globale de l'impact carbone et de préservation de l'environnement. Un premier acte fort : au moins 50 millions d'euros seront dévolus aux pistes cyclables.



Direction des grands travaux d'infrastructures,
02 99 02 36 41.

Plus d'informations sur ille-et-vilaine.fr



André Lefeuvre,
vice-président délégué à la mobilité
elus@ille-et-vilaine.fr

OPINIONS

Les groupes politiques du Conseil départemental s'expriment



Groupe Union de la Droite et du Centre

Afin de respecter l'article L52-1 du Code électoral qui stipule que « À compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin. », nous avons fait le choix de suspendre notre tribune dans cette publication de la collectivité.

En tant que conseillers départementaux, nous restons à votre écoute et à votre disposition.

Les 22 conseillers du groupe Union de la Droite et du Centre

Laëtitia Meignan et Aymar de Gouvion Saint Cyr (Antrain), Nadine Dréan et Yvon Mellet (Bain-de-Bretagne), Aude de la Vergne et Louis Hubert (Châteaugiron), Agnès Toutant et Jean-Luc Bourgeaux (Dol-de-Bretagne), Frédérique Miramont et Thierry Benoît (Fougères 1), Isabelle Biard et Louis Pautrel (Fougères 2), Monique Sockath et Aymeric Massiet du Biest (La Guerche-de-Bretagne), Marie Daugan et Pierre Guitton (Montauban-de-Bretagne), Anne Le Gagne et Pierre-Yves Mahieu (Saint-Malo 1), Sophie Guyon et Nicolas Belloir (Saint-Malo 2), Isabelle Le Callennec et Thierry Travers (Vitré)

Contact : 02 99 02 35 17 - www.udc35.fr

Majorité départementale

Chères Bretiliennes, chers Bretiliens,

Les dates des prochaines élections départementales viennent d'être fixées aux 13 et 20 juin et afin de respecter l'esprit du code électoral et ses règles en matière de communication pendant la période pré-électorale, notre majorité a décidé de suspendre ses tribunes habituellement publiées dans L'Actualité.

Bien sincèrement,

Les élu-e-s de la majorité départementale

Gaëlle ANDRO / Armelle BILLARD / Frédéric BOURCIER / Vera BRIAND / Jean-Luc CHENUT / Ludovic COULOMBEL / Muriel CONDOLF-FEREC / Anne-Françoise COURTEILLE / Isabelle COURTIGNÉ / Jacques DAVIAU / Claudine DAVID / Catherine DEBROISE / Béatrice DUGUÉPÉROUX-HONORÉ / Michel GAUTIER / Béatrice HAKNI-ROBIN / Marc HERVÉ / Daniel HEURTAULT / Didier LE BOUGEANT / Loïc LE FUR / André LEFEUVRE / Bernard MARQUET / Christophe MARTINS / Gaëlle MESTRIES / Solène MICHENOT / Roger MORAZIN / Franck PICHOT / Marcel ROGEMONT / Sandrine ROL / Emmanuelle ROUSSET / Françoise SOURDRILLE

Contact : Groupe socialiste et apparentés, 02 99 02 20 63
Groupe radical de gauche, 02 99 02 35 85.
<https://www.facebook.com/SocialistesCD35>



Papier issu
d'une gestion
durable des forêts.

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut. **Directrice de la communication :** Catherine Durfort.
Rédactrice en chef : Corinne Duval, direction de la communication du Département, 1, avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 Rennes Cedex (02 99 02 35 32).
Crédits photos : Thomas Crabot, Franck Hamon, J.-P. Noble/CD35.
Tirage : 8800 exemplaires. **Maquette :** Studio graphique du Département.
Mise en page et impression : Imprimerie du Département. Imprimé sur du Balance pure 100 % recyclé, label La Fleur. **Dépôt légal :** février 2021. N° ISSN : 1778-0500.